



Source : Caudex

PLAN PAYSAGE DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

Phase 1 - Synthèse du diagnostic

Novembre 2023



Caudex

Interland



Sommaire

1	La méthodologie du Plan Paysage	4
2	Les rendez-vous de la phase diagnostic	5
3	Synthèse de l'état des lieux et du diagnostic	6
4	Synthèse des enjeux et des menaces	8
5	Séquences paysagères de l'île de La Réunion	10
6	Enjeux et menaces sur le territoire	11
7	Conclusion de la phase diagnostic	16

La méthodologie du Plan Paysage

Pourquoi un Plan Paysage à La Réunion ?

Des constats

- Une banalisation, une "dégradation" et une perte d'identité des paysages de La Réunion
- Une difficulté à partager et rendre lisible les paysages de La Réunion et le Patrimoine Mondial UNESCO : la notion de paysage est abstraite et subjective
- Une difficulté d'appropriation du paysage et du Patrimoine Mondial de l'UNESCO
- La faiblesse et le manque de protection réglementaire des paysages par la loi française malgré la reconnaissance de la Valeur Universelle Exceptionnelle par l'UNESCO
- Peu ou pas de prise en compte du paysage dans les Plans, Programmes et Projets
- Un manque d'outils de référence

Des enjeux

- La préservation de la diversité des paysages
- Le limitation de la banalisation par l'accompagnement des dynamiques de développement

Les trois phases du Plan Paysage



1. Diagnostic partagé des paysages

A l'échelle de l'île

- Connaissance des milieux et du contexte
 - Arpentage et rencontres
- Observation des dynamiques en cours
- Définition et hiérarchisation des enjeux territoriaux



2. Objectifs de Qualité Paysagère

A l'échelle du Coeur de parc et de cinq secteurs stratégiques

- Echanges et co-construction des propositions d'avenir
- Production de scénarii illustrés pour se positionner sur le devenir des paysages
 - Proposition de priorisation



3. Plan d'actions

A l'échelle du Coeur de parc et de cinq secteurs stratégiques

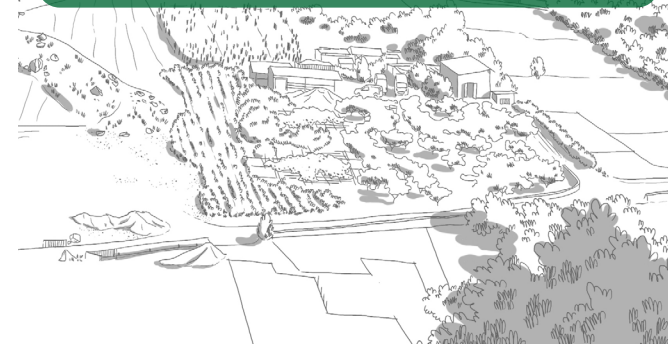
- Définition d'actions ciblées et géographiquement déterminées
 - Rédaction d'une feuille de route co-construite
- 20 fiches actions directement applicables sous plusieurs formes (marchés de travaux, actions de communications, réglementaires...)

Méthodologie du Plan Paysage

C'est en qualifiant, caractérisant et hiérarchisant les paysages réunionnais que l'on pourra permettre à chacun son appropriation, engageant ainsi tous les acteurs du territoire dans sa protection et sa valorisation. En effet, le Plan Paysage, à travers une méthodologie fondée sur la sensibilisation et la participation, a vocation à créer une « culture » paysage sur l'île, fédérant le plus grand nombre autour de l'enjeu de préservation de la diversité des paysages et de lutte contre leur banalisation.

Pour cela, le Plan Paysage s'appuie sur différentes ressources et axes de travail afin de construire un projet de territoire cohérent et durable :

- Un travail bibliographique de recherche sur l'histoire du territoire, l'état actuel, les projets en cours...
- Une prise de connaissance et une intégration des éléments révélés par l'Atlas des Paysages
- Des sessions de terrains et d'arpentages, accompagnés d'acteurs ciblés
- Des temps de travail en COTECH et ateliers
- Un public cible composé d'acteurs de l'aménagement (Région, Département, EPCI, communes, acteurs économiques...)



Les rendez-vous de la phase diagnostic

Mars 2023

Séminaire 1

Réunion de lancement

- Présentation de la démarche et du groupement

Première session d'ateliers

- 5 ateliers sur chacun des EPCI
- Echange autour des atouts et faiblesses du territoire



Sessions de terrain

Mai 2023

COTECH 1

- Retour sur le bilan des ateliers
- Présentation des premières pistes de travail pour l'élaboration du diagnostic
- Discussion autour de l'élaboration des transects



Juillet 2023

Séminaire 2

Entretiens complémentaires

- Arthur Herbreteau - PNRun pôle agroécologie
- Frédéric Techer - AGORAH
- Lisa Olivette et Anthony Dofal - Les Jours de la nuit
- Responsables du SAR

Sessions de terrain



Septembre 2023

COTECH 2 et COTECH 2 (suite)

- Présentation des transects
- Co-construction des enjeux et menaces tirés du diagnostic
- Spatialisation des menaces sur les transects



A chaque phase du Plan Paysage :

1 Deux séminaires en équipe sur le territoire

- Une session longue pour mener des ateliers et organiser des temps de travail sur le terrain
- Une session courte pour réaliser les comités de suivi et des temps de travail avec le Parc National

2 Deux comités techniques de suivi au cours de la phase

3 Un comité de pilotage pour validation à la fin de la phase

Synthèse de l'état des lieux et des dynamiques

Paysages de nature

Les atouts du territoire

- Une biodiversité exceptionnelle qui a motivé l'inscription du bien au patrimoine mondial de l'UNESCO
- Une diversité de milieux qui offre des paysages aux ambiances et couleurs variées
- Une dynamique de protection et d'inventaire sur les espaces naturels à enjeux
- Une gestion des franges du Coeur de parc grâce à des initiatives portées par le Parc national
- Une prise en compte de la VUE dans le Plan Départemental de Protection des Forêts contre l'Incendie

Les faiblesses du territoire

- Un grand nombre d'espaces en frange du Coeur de parc dégradés et vecteurs de pressions sur les milieux naturels
- Des problématiques d'EEE qui participent à la banalisation des paysages de nature et à la dégradation de la richesse écologique
- Un risque incendie avéré qui participe à la dégradation des paysages de nature à travers le remplacement des espèces endémiques par des espèces invasives
- Des aménagements de lutte contre les incendies qui impactent les paysages de nature

Paysages agricoles

Les atouts du territoire

- Des paysages agricoles diversifiés calqués sur le phénomène d'étagement altitudinal
- Un modèle agricole dominant : la culture de la canne à sucre, génératrice de paysages aujourd'hui identitaires et historiques
- Des paysages agricoles nourriciers localisés majoritairement dans les hauts de planèze et dans les cirques
- Une dynamique actuelle de diversification agricole sur l'ensemble du territoire

Les faiblesses du territoire

- Le développement de nouvelles formes de bâtiments agricoles et de fermes photovoltaïques aux impacts paysagers importants
- Un recul des paysages agricoles provoqués par l'enfrichement et l'étalement urbain (mitage)
- L'avenir incertain des paysages agricoles cannières, générateur de modifications importantes de la structure paysagère du littoral et des mi-pentes

Paysages urbains

Les atouts du territoire

- Un patrimoine architectural remarquable, témoin de l'histoire d'île.
- Une topographie qui offre des vues exceptionnelles depuis les espaces urbains.
- Des projets urbains récents qualitatifs qui repensent la question de l'espace public dans la ville.
- Des risques naturels, une topographie et des outils de protection qui préservent de l'étalement urbain.

Les faiblesses du territoire

- Un étalement urbain qui mite les paysages agricoles et naturels des mi-pentes.
- Des entrées de villes au caractère routier avec un affichage publicitaire qui obstrue les vues.
- Des limites frontales entre espaces publics et privés, et entre espaces urbains, agricoles et naturels qui marquent les paysages et constituent des ruptures.
- Un étalement urbain qui ne prend pas en compte les risques naturels.

Paysages des activités

Les atouts du territoire

- Un vieillissement des zones commerciales et d'activités qui induit un potentiel de reconversion et de rénovation
- Des zones de mieux en mieux aménagées avec des revêtements plus perméables, une végétalisation des espaces et des cheminements piétons
- Une meilleure programmation urbaine sur les nouvelles opérations avec un traitement des abords homogénéisé

Les faiblesses du territoire

- Un traitement paysager des zones commerciales et d'activités et leurs abords souvent limité
- Une faible qualité architecturale des bâtiments qui s'imposent dans le paysage par des formes peu intégrées
- Un manque de cohérence de l'affichage qui se développe de manière chaotique
- Des entrées de villes peu valorisées par la présence de zones commerciales et d'activités
- Une artificialisation des sols agricoles et naturels due à un développement encore en cours de ces zones

Synthèse de l'état des lieux et des dynamiques

Paysages des espaces publics

Les atouts du territoire

- Les kiosques, un motif fort de l'espace public, support de découverte du paysage
- Des commerces dans les Hauts qui jouent un rôle central dans l'organisation de la vie rurale et dans les paysages villageois
- Des grands projets de restructuration ou de création d'espaces publics
- Des communes qui initient une reconquête des espaces urbains et naturels
- Un potentiel de reconversion des espaces publics pour en faire des pièces fortes du paysage

Les faiblesses du territoire

- Des espaces publics imperméabilisés, vieillissants et dégradés qui ne participent pas à la valorisation de paysage et du patrimoine
- Une omniprésence de la voiture dans les espaces publics
- Des espaces publics réaménagés parfois encore trop minéraux et où la prise en compte du paysage reste limitée
- Une disponibilité du foncier limitée

Paysages des infrastructures linéaires

Les atouts du territoire

- Des paysages intérieurs préservés grâce à une accessibilité plus difficile
- Des itinéraires vecteurs de découverte du paysage avec des cônes de vues sur les paysages emblématiques de La Réunion
- Un développement d'itinéraires cyclables et d'une Voie Vélo Régionale
- Un développement de projets de téléphériques et de nouveaux modes de déplacements adaptés aux paysages de l'île

Les faiblesses du territoire

- Une concentration du réseau viaire sur le littoral provoquant des phénomènes de congestion
- Une faible attractivité des transports en commun due à une desserte insuffisante et à de mauvaises connexions à l'échelle régionale
- Une difficulté à aménager de manière continue les voies cyclables due à un relief marqué et découpé
- Des problématiques de sécurité sur les routes emblématiques et les routes des Hauts

Paysages des énergies et des ressources

Les atouts du territoire

- Une valorisation énergétique des déchets agricoles (combustion de la bagasse)
- Un développement des unités de production sur les sites dégradés et artificialisés
- Une exploitation de la ressource solaire déjà bien développée
- Une réflexion sur le devenir des paysages post-exploitation et sur la reconversion des sites

Les faiblesses du territoire

- Un territoire qui dépend encore fortement des énergies fossiles
- Des paysages déjà impactés par la transition énergétique
- Des équipements qui provoquent d'importantes modifications topographiques et des co-visibilités
- Un manque d'accompagnement pour la bonne insertion des unités individuelles

Paysages nocturnes

Les atouts du territoire

- Une diversité de situations nocturnes qui permettent d'observer des paysages éclairés à des degrés variés
- Une richesse écologique liée aux paysages nocturnes avec des espèces endémiques actives la nuit
- Le cœur de l'île relativement préservé de l'urbanisation et donc de l'impact de l'éclairage public et privé

Paysages de loisirs

Les atouts du territoire

- Un patrimoine qui rend le territoire attractif sur le point touristique
- Des paysages de nature grandioses qui font la renommée des activités de loisirs de grande nature
- Des initiatives comme les Portes de Parc qui valorisent les paysages ruraux
- Une volonté de valorisation du littoral à travers l'aménagement du sentier littoral

Les faiblesses du territoire

- Une offre touristique inégale qui induit de nombreux déplacements véhiculés des Bas vers les Hauts
- Un manque de réflexion sur l'accessibilité des grands sites de nature qui impacte la qualité des sites touristiques
- Des aménagements dans les grands sites de nature souvent mal intégrés

Les faiblesses du territoire

- Une perception des paysages nocturnes altérée par la progression démographique et le déploiement de l'éclairage public
- Des entrées de villes sur-éclairées par la présence des zones d'activités et commerciales et de leurs enseignes lumineuses
- Un sujet peu pris en compte dans les politiques d'aménagement (SCOT, PLU, opérations urbaines...)

Synthèse des enjeux et menaces

Le diagnostic du Plan Paysage est présenté sous forme de portrait thématique, largement inspiré de l'atlas des paysages.

Neuf thématiques ont ainsi été abordées et détaillées avec un état des lieux descriptif, une analyse des dynamiques et une présentation des enjeux de chaque paysage.

Au fil des entretiens, un certain nombre de sujets a été abordé.

Cette concertation a permis de faire évoluer le diagnostic, de reformuler et de regrouper les thématiques pour n'en retenir que sept au final.

La déclinaison d'enjeux et de menaces pour chacune de ces thématiques a également été travaillée en ateliers et validée en comité de pilotage

Des enjeux transversaux qui touchent tous les paysages

En parallèle de l'approche thématique et de la définition de leurs enjeux liés, il est important de souligner que certains enjeux sont transversaux car ils concernent plusieurs voire toutes les typologies de paysages et mettent notamment en lumière les relations positives ou négatives entre ces paysages.

Au regard du diagnostic, trois grands enjeux transversaux ont été définis :

- 1 Le traitement et la gestion des paysages d'interface
- 2 La sensibilisation des acteurs et des citoyens sur la préservation des paysages exceptionnels et du quotidien
- 3 L'adaptabilité des paysages face aux phénomènes climatiques extrêmes et au changement climatique

ENJEUX

Paysages de nature

La transformation des paysages de nature



- Une gestion délicate des interfaces au contact des espaces de nature
- Une diversité écologique mise en péril par une banalisation des milieux
- La prise en compte de la VUE dans la gestion du risque incendie

Paysages agricoles

L'évolution des paysages cultivés et ruraux



- Un potentiel de valorisation du patrimoine agricole lié à la culture de la canne à sucre
- De nouveaux bâtiments agricoles aux impacts importants
- Recul des terres agricoles : enrichissement et étalement urbain

Paysages urbains - Paysages des activités - Paysages des espaces publics

La qualité de la construction des paysages urbains



- Un territoire soumis à de nombreux risques
- Une qualité des paysages urbains altérée par un manque de cohérence paysagère
- Le maintien d'un motif historique : les franges urbaines jardinées
- Une banalisation des entrées de ville provoquée par l'extension des zones d'activités
- Des sols naturels et agricoles artificialisés par le développement des zones commerciales et d'activités
- Un potentiel de valorisation du paysage à travers la reconquête des espaces accueillant du public
- Des espaces publics qui prennent encore peu en compte le paysage
- Une difficulté de gestion du foncier qui ne favorise pas la création de nouveaux espaces publics

MENACES

- 1 Incendie
- 2 Espèces Exotiques Envahissantes
- 3 Non gestion des friches
- 4 Erosion de la biodiversité
- 5 Déchets

- 6 Etalement urbain
- 7 Mitage
- 8 Déprise agricole
- 9 Impact de la transition agricole et des politiques publiques (intensification/extensification)

- 10 Mitage sur mi-pentes
- 11 Qualité de la densification
- 12 Fractionnement au contact des grandes infrastructures de mobilité
- 13 Banalisation
- 14 Centres commerciaux
- 15 Pollution visuelle

Synthèse des enjeux et menaces

ENJEUX

Paysages des infrastructures linéaires

L a qualité paysagère des nouvelles infrastructures, l'amélioration des paysages d'infrastructures existants et gestion des équipements obsolètes et en déprise



- Une qualité de vie et des paysages impactés par un réseau routier saturé
- Un manque de traitement paysager des infrastructures de transports en commun
- Un développement des voies cyclables difficile mais valorisant pour le paysage
- Des routes paysagées aux cônes de vues grandioses mais soumises aux risques

Paysages des énergies et ressources

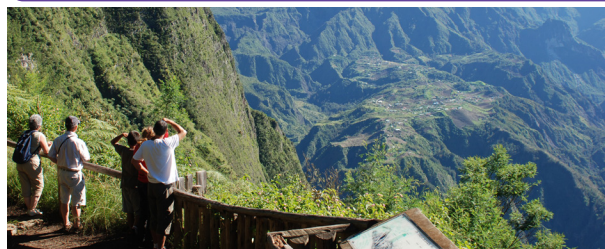
L'impact des équipements d'énergie à l'échelle des paysages réunionnais et la réversibilité des équipements obsolètes



- Des paysages marqués par la transition et la course vers l'autonomie énergétique
- Des adaptations paysagères générées par la gestion des déchets
- Le potentiel de valorisation paysager des carrières

Paysages de loisirs

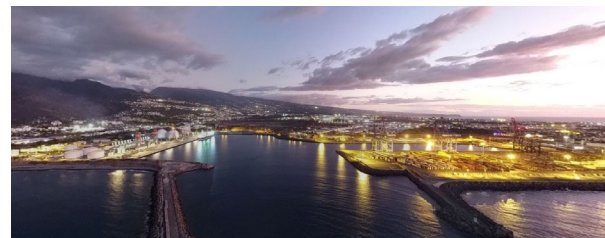
Le juste équipement, la reconquête et la mise en découverte des paysages de loisirs



- Un manque de réflexion sur l'aménagement des sites naturels et des problématiques de stationnement
- Le sentier du littoral, un itinéraire de découverte des paysages pourtant discontinu

Paysages nocturnes

La caractérisation, la mise en découverte, la réappropriation et la valorisation des paysages nocturnes



- Une perception des paysages nocturnes modifiée par l'éclairage public
- Des paysages éclairés questionnés par la sobriété énergétique
- Des paysages nocturnes encore peu considérés dans l'aménagement du territoire

MENACES

- 16 Grignotage dans les coupures urbaines
- 17 Normalisation des aménagements routiers

- 18 Mitage et concentration sur des espaces peu équipés
- 19 Impact du développement des énergies renouvelables
- 20 Politiques de l'eau (citernes, conduites...)
- 21 Abandon des équipements

- 22 Equipements peu adaptés à la singularité des sites et à leurs usages
- 23 Surfréquentation des sites, régulière ou ponctuelle
- 24 Aménagements réfléchis pour un accès automobile et concentration des services
- 25 Incivilités, déchets issus des randonneurs

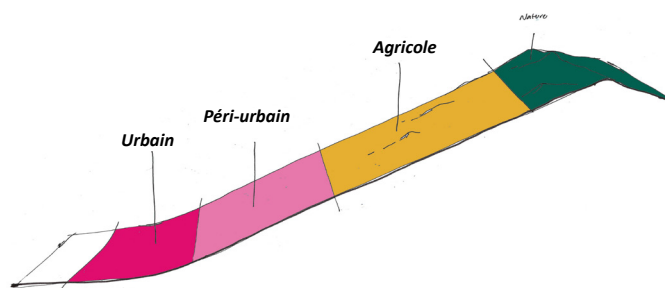
- 26 Mitage, normalisation de l'éclairage
- 27 Manque d'acculturation
- 28 Absence de planification des aménagements
- 29 Opposition des paysages nocturnes éclairés/non éclairés

Les séquences paysagères de l'île de La Réunion

Afin de comprendre les différentes typologies d'organisation du territoire, un travail de représentation de séquences paysagères a été mené. Ces séquences paysagères ont été imaginées grâce à la lecture des paysages de l'île et à l'analyse des interactions entre les différents types de paysages.

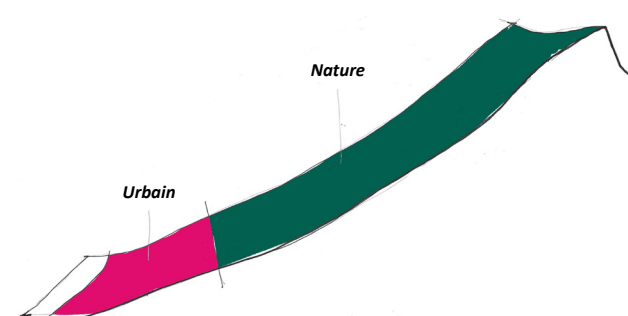
Cinq grandes séquences paysagères ont été déterminées :

- 1 De la planèze étagée au Coeur habité
- 2 Du littoral urbanisé aux plaines agricoles d'altitude
- 3 Des plaines littorales aux Hauts forestiers
- 4 Des pentes urbaines aux Hauts forestiers
- 5 Du littoral sauvage aux remparts, l'enclos du piton



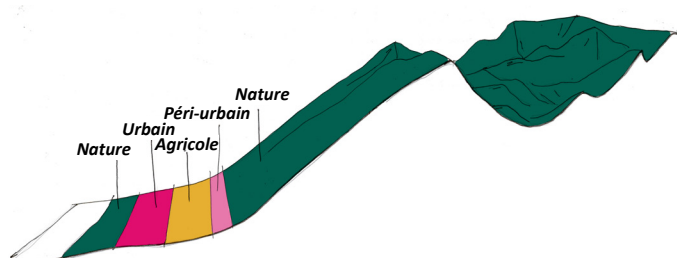
2 Du littoral urbanisé aux plaines agricoles d'altitude

Cette séquence paysagère se caractérise par une planèze régulière sur laquelle s'étale une urbanisation continue du littoral aux mi-pentes. Cette urbanisation, dense dans les Bas, s'étire progressivement pour finir en îlots villageois dans la séquence agricole et rurale qui occupe les Hauts. Ces plaines agricoles d'altitudes constituent une interface de qualité avec les grands espaces de nature des Hauts.



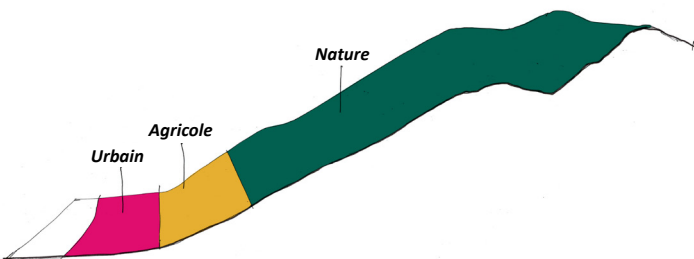
4 Des pentes urbaines aux Hauts forestiers

Cette séquence paysagère représente une typologie de paysage relativement unique sur le territoire où l'espace urbain dense épouse le relief abrupt jusqu'à rencontrer de manière frontale les grands espaces de nature des Hauts.



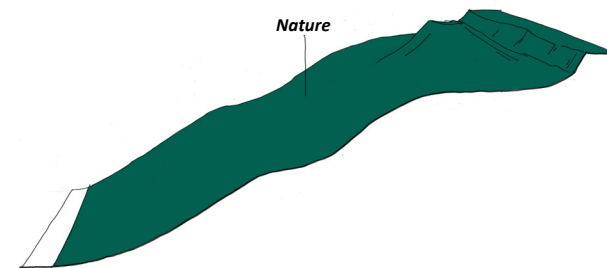
1 De la planèze étagée au Coeur habité

Cette typologie de territoire est la plus complexe en matière d'étagement. Elle accueille de nombreux paysages qui se côtoient et s'entremêlent en créant des interfaces multiples et parfois peu qualitatives. Le littoral est occupé par une bande naturelle réduite face à une bande urbaine dense et continue. Les mi-pentes sont occupées par des paysages agricoles variés mais de plus en plus mités et dont l'enfrichement s'accroît sous la pression urbaine des pentes. Enfin, dans les Hauts, on rencontre de vastes espaces de nature, variés et exceptionnels et habités dans les cirques.



3 Des plaines littorales aux Hauts forestiers

La séquence des plaines littorales aux Hauts forestiers présente une organisation fortement lisible dans le paysage. Depuis les Bas, on peut voir une organisation urbaine qui suit la courbe du littoral, succédée par des espaces agricoles variés installés dans les mi-pentes et un arrière-plan forestier préservé jusqu'à une altitude relativement basse.



5 Du littoral sauvage aux remparts, l'enclos du piton

La séquence paysagère du littoral sauvage aux remparts renvoie à l'idée de la formation des paysages de nature réunionnais. Dans les Bas, on peut observer des paysages volcaniques plus anciens avec une colonisation progressive des végétaux pionniers alors que dans les Hauts on constate une formation plus récente et plus hostile au vivant. Cette séquence représente également le rapport humain à ces grands paysages de nature à travers les aménagements liés aux loisirs.

Les enjeux et menaces sur le territoire

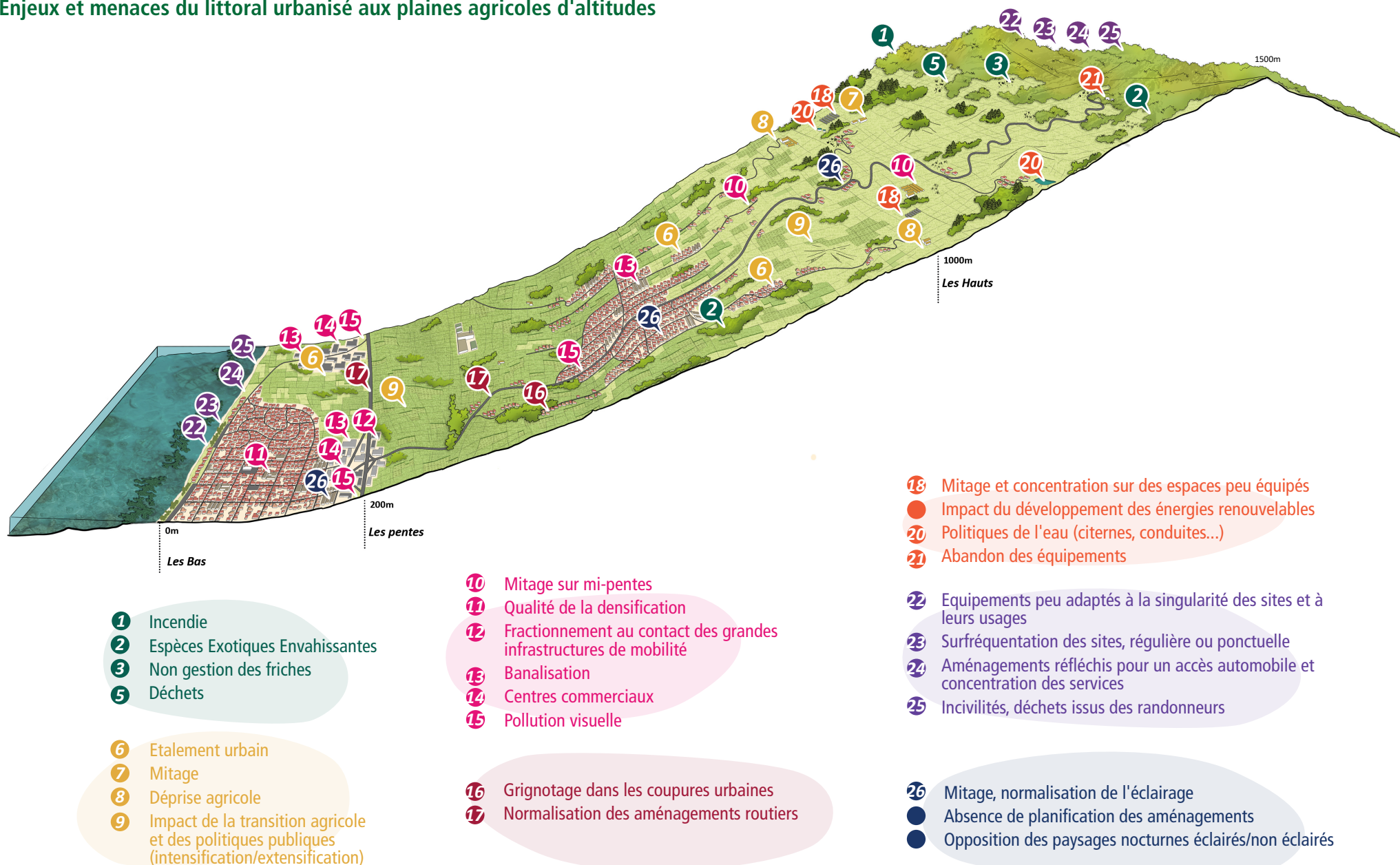
Enjeux et menaces de la planèze étagée au Coeur habité

Afin de mieux comprendre les menaces qui pèsent aujourd'hui sur les paysages de La Réunion, un travail de spatialisation a été mené sur 5 séquences paysagères représentatives du territoire. La spatialisation des menaces sur ces typologies permet de révéler les dynamiques en cours et de cibler des secteurs à enjeux pour la suite de la démarche.



Les enjeux et menaces sur le territoire

Enjeux et menaces du littoral urbanisé aux plaines agricoles d'altitudes



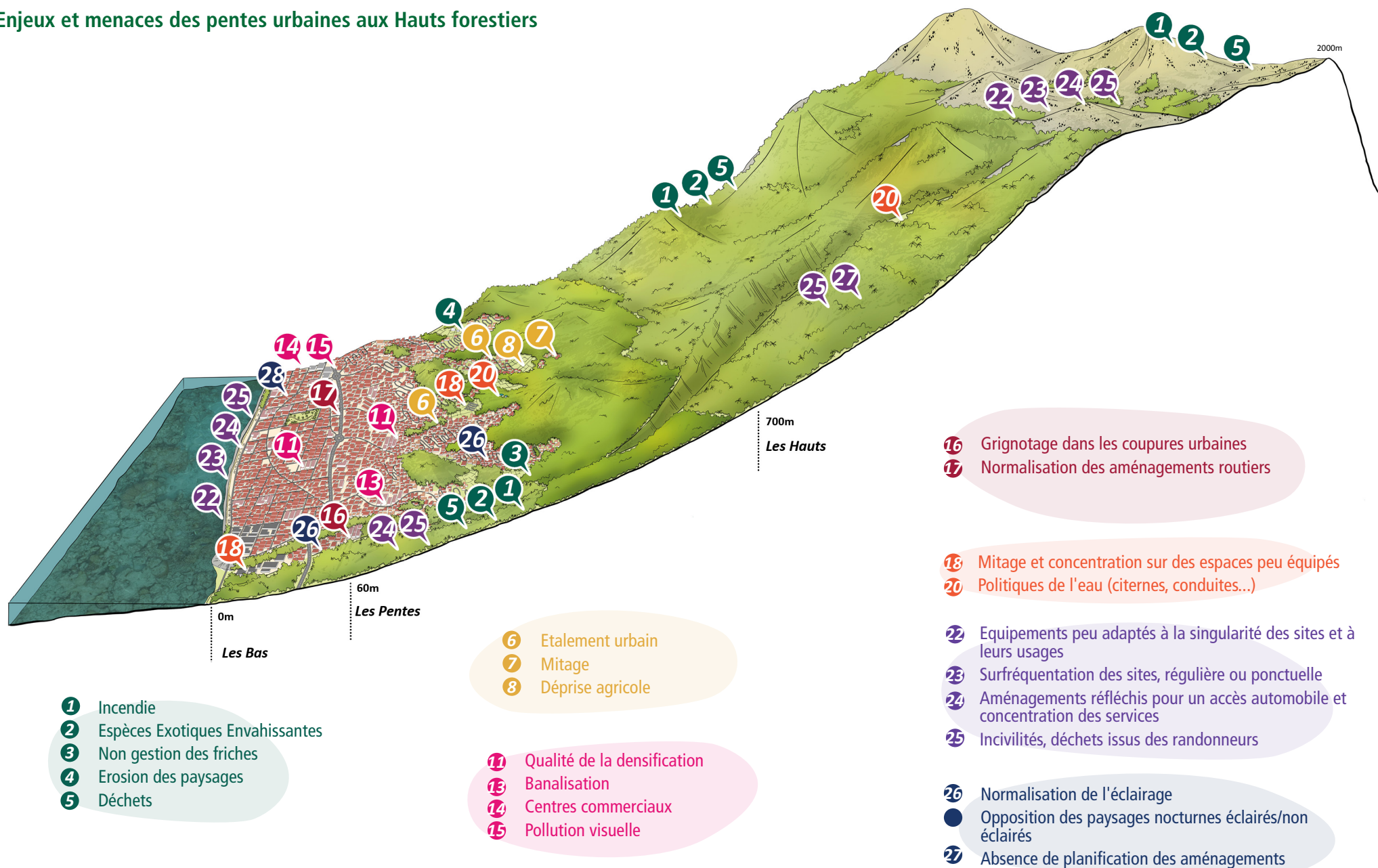
Les enjeux et menaces sur le territoire

Enjeux et menaces des plaines littorales aux Hauts forestiers



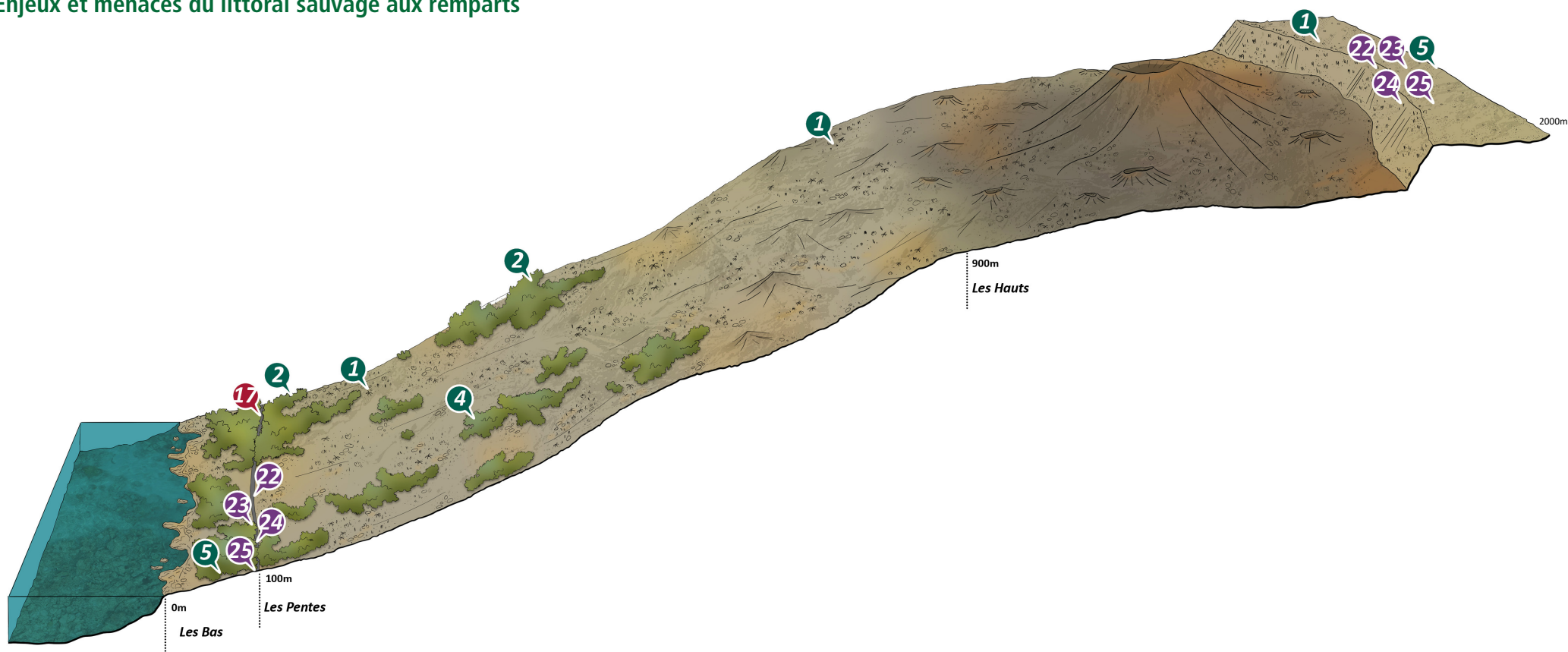
Les enjeux et menaces sur le territoire

Enjeux et menaces des pentes urbaines aux Hauts forestiers



Les enjeux et menaces sur le territoire

Enjeux et menaces du littoral sauvage aux remparts



- 1 Incendie
- 2 Espèces Exotiques Envahissantes
- 4 Erosion des paysages
- 5 Déchets

- 22 Equipements peu adaptés à la singularité des sites et à leurs usages
- 23 Surfréquentation des sites, régulière ou ponctuelle
- 24 Aménagements réfléchis pour un accès automobile et concentration des services
- 25 Incivilités, déchets issus des randonneurs

- 17 Normalisation des aménagements routiers

Conclusion de la phase diagnostic

Ce premier travail de diagnostic a permis de porter un regard sur les paysages, leurs dynamiques et les enjeux auxquels ils sont confrontés aujourd'hui. Durant cette phase et au fil des rendez-vous, le groupement a rencontré des réussites mais aussi des difficultés liées à la méthode mais également à la démarche en général.

Les réussites de la méthode

- Une bonne mobilisation dès la réunion de lancement, avec une trentaine de participants
- Des ateliers de travail sur site qui ont permis de se rencontrer 'les pieds dans le paysage' et d'échanger sur des dynamiques concrètes
- Certains partenaires très investis qui suivent la démarche de près
- Un aller-retour avec la démarche d'Atlas des Paysages qui a alimenté le Plan Paysage

Les difficultés de la méthode

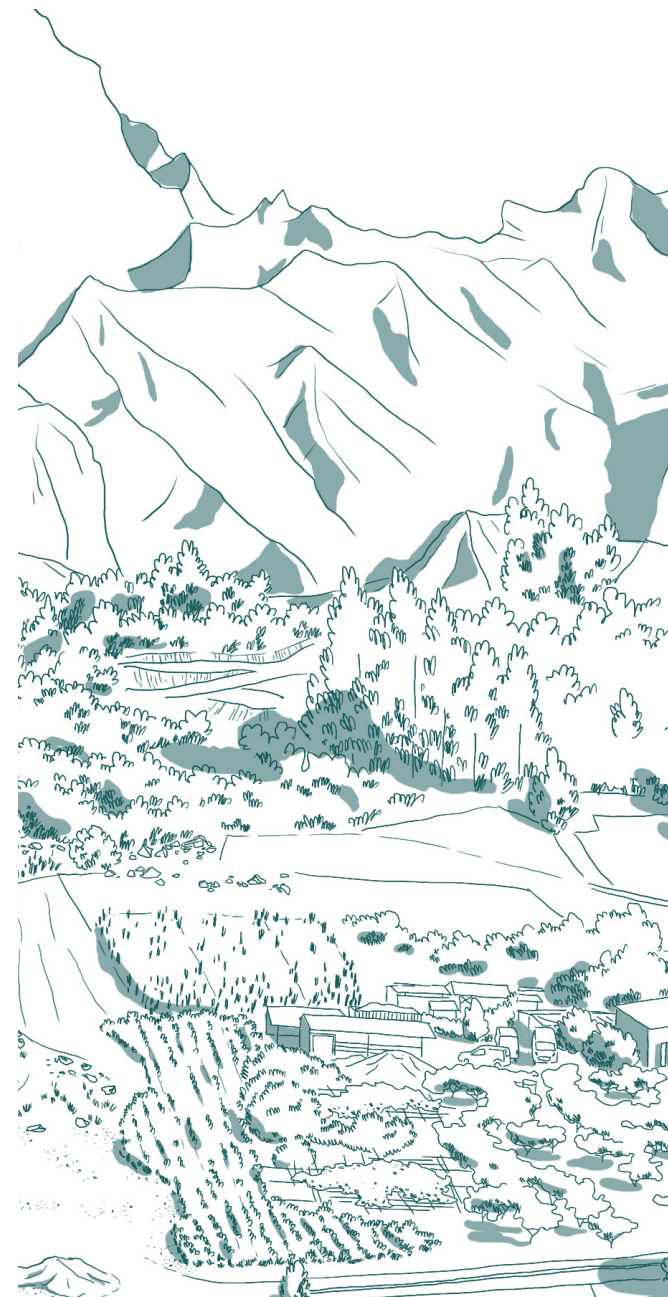
- Des partenaires pas toujours mobilisables selon les secteurs de l'île
- Un décalage dans le calendrier entre la démarche d'Atlas des paysages et la démarche de Plan Paysage

Conclusion du diagnostic

Le diagnostic des paysages de l'île de La Réunion fait état des lieux des paysages en s'appuyant sur l'Atlas des Paysages et sur les échanges qui ont été menés avec les différents partenaires.

Le travail de recherche et de caractérisation a permis de révéler les dynamiques en cours, les atouts et les faiblesses du territoire qui ont été illustrés à l'aide de nombreuses photos, cartographies et dessins afin de décrire le territoire de la manière la plus exhaustive possible.

Le diagnostic a permis de dégager les enjeux et menaces qui pèsent sur les paysages de l'île de La Réunion. La représentation du territoire et de son organisation sous forme de séquences paysagères types a rendu possible la spatialisation de ces menaces. En révélant des secteurs à enjeux multiples, les séquences paysagères ont ciblé des secteurs d'approfondissement pour la phase 2 du Plan Paysage, qui amène vers la construction d'un projet de territoire inscrit dans une dimension opérationnelle.





Parc national de La Réunion

258 Rue de la République

97431 La Réunion

paysage@reunion-parcnational.fr

02 62 90 79 02

www.reunion-parcnational.fr